

Un dégât collatéral de Vatican II

La destitution de Thierry Maertens

Dom Thierry Maertens, bénédictin de l'abbaye de Saint-André-lez-Bruges, fut un liturgiste particulièrement flamboyant. En 1964, son *Missel de l'assemblée chrétienne* devint un bestseller dans le milieu des jeunes catholiques galvanisés par le renouveau conciliaire. Étayée par une solide culture, la revue *Paroisse et liturgie*, qu'il dirigeait depuis Saint-André, apportait aux confins du monde l'espoir d'une liturgie et d'une foi adaptées au monde contemporain. La reprise en main postconciliaire — toujours en cours — remis bon ordre à tout cela. Jean-Thierry Maertens n'eut de choix que de se recycler dans l'enseignement universitaire et l'étude anthropologique des rituels d'où qu'ils viennent.

FRANCIS MARTENS

À l'heure — surréaliste — où ceux qui n'ont cessé d'en miner l'esprit, l'élan, les acquis, s'affairent à célébrer le demi-siècle du concile Vatican II, il vaut la peine de dire un mot d'un de ses ouvriers de l'ombre. D'autant plus que cet ardent liturgiste, décédé il y a peu, fut lui-même une victime collatérale des règlements de compte postconciliaires. Ceux-ci ne cessent, depuis Paul VI, d'empêcher tout véritable renouveau. L'Église, autrement dit, persiste à manifester moins de répulsion pour les curés pédophiles que pour les prêtres mariés, et plus de miséricorde pour l'extrême droite que pour la théologie de la libération.

Qu'on pense à l'affection constante témoignée, par Jean-Paul II, au père Marcial Maciel (Mexique) : fondateur certes d'une

pépinière de séminaristes à l'ancienne (la Légion du Christ), mais aussi financier douteux et abuseur compulsif aux agissements dénoncés, avec tout autant de constance, depuis 1948 — et ce notamment par un évêque ! Qu'on pense à l'élévation au rang de cardinal, en 2001, d'un archevêque membre de l'Opus Dei, partisan de la peine de mort et considérant les droits de l'homme comme « une idiotie » — ceci précisément au Pérou, terre de naissance de Gustavo Gutiérrez, le père de la théologie de la libération. Qu'on pense aux sanctions toujours infligées aux théologiens de l'ouverture — tels Leonardo Boff et Hans Küng — alors qu'on efface l'ardoise de rebelles radicaux et rouvre la porte aux amis excommuniés de monseigneur Williamson (un négationniste pur

jus). Qu'on pense enfin à la prompte canonisation (2002) du fondateur de l'Opus Dei, Josemaría Escrivá de Balaguer (décédé en 1975), alors que les chrétiens de base attendaient Jean XXIII (mort en 1963) et le voulaient même « Santo subito ». La bureaucratie ne leur concéda, en 2000, qu'une molle béatification.

La parenthèse refermée

Depuis la décision souveraine de Paul VI de ne mettre en débat ni la contraception ni le célibat des prêtres, et au fil d'une politique de nominations particulièrement musclée autant qu'orientée, les portes n'ont cessé de se refermer sur les espoirs nourris par Vatican II. L'éjection en 1967, par un ukase romain, de dom Thierry Maertens de la direction de la revue *Paroisse et Liturgie* constitue un épisode significatif de cette reprise en main. C'est dire que la mort paisible, à nonante ans, de Jean-Thierry (« Thierry » dans sa vie bénédictine, 1942-1967), le 6 septembre 2011, ne fit pas vraiment la une de *l'Osservatore Romano*.

Pourtant, si l'un des premiers enjeux du concile fut la remise en chantier de la liturgie, un des artisans les plus influents de cette rénovation fut bien le bénédictin de Bruges. Non seulement à travers ses écrits — diffusés dans toute la francophonie chrétienne et au-delà —, mais aussi dans la mise en œuvre concomitante sur le terrain de ce travail de spiritualité et de pensée, aux côtés de quelques pionniers (l'équipe de La Bouverie). Cette activité de liturgiste devait s'inscrire officiellement dans les travaux conciliaires quand le cardinal Lercaro, archevêque de Bologne, demanda à Thierry Maertens de faire partie de la Commission générale de pastorale, mise en place pendant le concile afin de concrétiser la Constitution sur la liturgie.

La parenthèse conciliaire refermée, le temps vire rapidement à la pluie. Par une froide journée de mars 1967 se présente soudain à l'huis de l'abbaye un personnage étrange, monseigneur Annibale Bugnini. Doté d'un prénom conquérant, ce prélat était à l'époque secrétaire de la Commission pour la liturgie et rédacteur en chef de la revue *Ephemerides liturgicæ*. Bien des années auparavant, le pape Pie XII l'avait chargé en secret de préparer une réforme de la liturgie. Or, le fonctionnaire de la curie avait été doublé dans ce travail par le concile Vatican II (1962-1965). De plus, sa messe expérimentale en italien n'avait pas convaincu ses camarades.

C'est donc un homme privé de lauriers et dont on devine l'amertume, qui se présente pour enjoindre à Thierry Maertens — un dangereux rival — de quitter sur l'heure, sans appel, ni discussion, la direction de *Paroisse et Liturgie*. La blessure ne fut pas sans conséquences. Avec l'accord du père abbé — lui-même démuné face à la curie — l'ex-directeur de *Paroisse et Liturgie* part pour l'université Laval (Québec) où il enseignera d'abord en théologie — avant d'en être écarté à nouveau par la hiérarchie —, puis en anthropologie — se détachant peu à peu d'une institution qui l'avait quitté plus qu'il ne l'avait quittée. Plus jamais il ne redeviendra liturgiste. Il recyclera par contre un savoir, devenu agnostique, en se consacrant avec passion à l'anthropologie des rites d'où qu'ils soient : travail concrétisé dans les cinq volumes des *Ritologiques*, chez Aubier-Montaigne, et le premier tome des Ritanalyses paru chez Millon en 1987.

Moins de « paternance », plus de « fraternance »

Comment, dans un monde marqué par des idéaux démocratiques, la transcendance incarnée en liturgie peut-elle s'ac-

commoder de moins de « paternance » et de plus de « fraternance » ? Telle fut la question mise en œuvre inlassablement, par Thierry Maertens, au fil des pages de *Paroisse et Liturgie*. En 1963, le concile accepte officiellement que la messe soit célébrée dans la langue du peuple et face à lui. Cela couronne ce à quoi le directeur de la revue avait beaucoup travaillé. Cela redonne courage à nombre de chrétiens devenus allergiques à l'odeur de sacristie. En 1964, paraît en français un ouvrage collectif qui a mis des siècles à s'écrire, mais dont la préface est signée Thierry Maertens. Il s'agit du *Missel de l'assemblée chrétienne, présenté par l'abbaye de Saint-André*. Il est rare, sans doute unique, qu'un missel devienne en quelques mois un bestseller ! Pourtant ce fut le cas. Les jeunes marqués par l'Action catholique se jetèrent dessus comme sur des petits pains.

Une liturgie vivante

Aujourd'hui, énonce le missel, l'assemblée liturgique reprend ses droits ; ses rôles et ses fonctions reprennent vie et le concile de Vatican II, dans la constitution qu'il a promulguée sur la liturgie, a veillé à organiser l'assemblée eucharistique de telle manière que la variété des fonctions et surtout le sacrifice spirituel offert par le « peuple sacerdotal » représentent et signifient l'édification du corps du Christ. [...] Le missel des fidèles doit donc se libérer d'une trop grande dépendance à l'égard du missel d'autel. [...] Un temps viendra sans doute où le fidèle, introduit dans une liturgie vraiment vivante, pourra se passer de missel à la messe, peut-être le Missel de l'assemblée chrétienne hâtera-t-il ce moment en structurant davantage éléments et fonctions des réunions eucharistiques.

Voici donc un missel qui annonce sa propre disparition ! Du moins si la liturgie redevient vivante. On reconnaît là le côté délicatement subversif de l'auteur. De plus,

l'avant-propos met en garde contre les dangers — réalisés depuis à grands traits de guimauve — d'une réforme trop peu exigeante : *Les réformes liturgiques qui ouvrent une porte plus large à la langue vivante risquent de rester lettre morte ou d'entraîner une profonde décadence liturgique si elles ne sont pas appuyées par un certain approfondissement culturel. Le Missel de l'assemblée chrétienne a le propos de figurer dans la liste de ces moyens de culture.* Voici donc un « livre de messe » qui, de surcroît, s'engage dans notre éducation culturelle —, voire politique.

Pour en avoir le cœur net, tournons les pages pour arriver directement au Sanctoral : cette évocation quotidienne de grands exemples de vie chrétienne. Au 6 mars, en Carême, il est fait mémoire de Perpétue et Félicité — deux saintes plutôt perdues de vue — et on peut lire ceci : *Le récit du martyre de ces deux Africaines, l'une appartenant à la noblesse, l'autre au monde des esclaves, est une des plus belles pages de l'antiquité chrétienne. Nous associerons notre prière à la leur pour cette ancienne terre chrétienne d'Afrique du Nord aujourd'hui hermétiquement fermée au christianisme.* Le paragraphe s'assortit alors d'une remarque en bas de page : *En Tunisie, au Maroc et en Algérie, la présence chrétienne n'est pratiquement assurée que par des Européens. C'est dire qu'il leur faut une solide abnégation pour donner le témoignage d'une religion universelle, ouverte à tous, indépendante des intérêts culturels, économiques ou politiques que l'Europe poursuit dans ces pays. Ce témoignage est d'autant plus difficile que le musulman vit lui-même une religion étroitement solidaire de ses propres activités politiques et nationales. Dans ces pays qui viennent de conquérir leur indépendance en luttant contre l'Europe chrétienne, certains évêques ont souvent pris une position nette en faveur du monde arabe ; il est urgent que les chrétiens restés sur place suivent franchement la hiérarchie. On ne peut s'empêcher de penser aux moines de Tibhirine...*

Bibliographie postconciliaire sélective

Maertens Th. (dir.), *Missel de l'assemblée chrétienne*, Biblica, Abbaye de Saint-André-lez-Bruges, 1964.

Maertens Th., *La promotion de la femme dans la Bible*, Casterman, 1967.

Maertens Th. et Frisque J., *Guide de l'assemblée chrétienne*, tomes I à IX, Casterman, 1964-1971.

Maertens Th., *Les petits groupes et l'avenir de l'Église*, Le Centurion, 1971.

Maertens Th., *Je leur ai révélé ton nom*, Le Centurion/Le Cerf, 1973.

Maertens J.-Th. (en collaboration avec Marguerite De Bilde), *Ritologiques*, Aubier-Montaigne, 1978-1979

- volume I, *Le dessin sur la peau*, essai d'anthropologie des inscriptions tégumentaires
- volume II, *Le corps sexionné*, essai d'anthropologie des inscriptions génitales
- volume III, *Le masque et le miroir*, essai d'anthropologie des revêtements faciaux

Les équivoques de l'Église

Inutile d'insister sur l'actualité et la pertinence d'un tel texte. Ni sur les résistances qu'il peut susciter. À ce propos, il est clair que la pédophilie cléricale — qui n'a jamais été dénoncée que sous pression de l'opinion — touche à des zones diablement plus sensibles et à des enjeux autrement plus névralgiques. Vouloir y sensibiliser les séminaristes par de l'« information psychologique » (*sic*) est signe que de ses causes institutionnelles on ne veut toujours rien savoir — si la curie quelquefois n'hésite pas à régler ses comptes au grand jour, elle est passée maître surtout dans l'art de l'omerta. De ceci l'histoire du fondateur de La légion du Christ et de ses protecteurs fait foi, même si pas la meilleure. Manifestement, rien ne semble plus important pour certains que de maintenir en l'état leur système d'autorité.

Il est piquant à ce propos de constater que ce sont souvent les hérauts les plus intransigeants de l'« obéissance » — tel le schismatique monseigneur Lefebvre — qui sont les premiers à la faire voler en éclat. Dans un ouvrage rétrospectif à paraître — *Une liturgie déchantée* — l'auteur révoqué du *Missel de l'assemblée chrétienne* confie à Bruno Roy (médiéviste à l'université de Montréal, et lui-même ancien dominicain) que « Le concile débutait sur une équivoque de base : par la réforme de la liturgie avant d'entreprendre une réflexion sur les rapports de l'Église avec la culture du monde actuel. On ravalait certes la façade, mais sans se poser la question de la mission de l'Église dans un système de représentation autre que celui au sein duquel elle avait élaboré son rituel ».

L'espérance restant une vertu « théologique », il n'est pas interdit d'espérer qu'entre la célébration « face à Dieu, fesses au peuple » et l'office « face au peuple, dos au mur », il existe un tiers chemin. Celui-

ci n'est concevable, si l'on écoute Thierry Maertens, qu'au fil d'un réel approfondissement théologique, anthropologique, sociologique et pastoral. Sinon, à la suite du « pornographe du phonographe » (mais aussi son plus évangélique représentant), il ne reste qu'à prier: *Sans le latin, sans le latin, la messe nous emme-e-rde* (bis) / *ô sainte Marie, mèn-e-re-de Dieu / dites à ces putains de moines / qu'ils nous emme-e-rdent sans le latin!* (Georges Brassens, *Tempête dans un bénitier*, 1976).

Dans un retraits rêveur accoudé aux prés pentus de Thoricourt, Jean-Thierry Maertens craignait tant soit peu le regard de ses anciens collègues. Allaient-ils, le cas échéant, le chasser à coup d'exorcismes et d'imprécations? Il n'en fut rien. Durant ses derniers mois, la fraternité bénédictine l'emporta sur toute autre considération. Les visites et conversations d'un ancien confrère lui firent un immense plaisir. Ce fut ce moine du monastère Saint-André de Clerlande qui, en l'église paroissiale, présida avec chaleur et justesse une cérémonie de funérailles toute laïque. De son côté, le père abbé de Sint-Andries Zevenkerken avait tenu à se faire représenter. Parmi de multiples témoignages de reconnaissance, le cardinal Godfried Danneels écrivit à la femme et collaboratrice de l'ancien liturgiste « qu'ayant eu à travailler avec Thierry sur la liturgie, [...] c'est lui qui m'a vraiment appris à la connaître et à l'aimer. »

En guise d'*Ite missa est*, et pour ne pas laisser le dernier mot à Georges, laissons la fin à Jacques Brel: « Adieu curé, je t'aimais bien »... Peu savent que c'est à l'ancien directeur de *Paroisse et Liturgie* — avec qui il entretenait d'amicaux rapports — que s'adressait ainsi, dans le *Moribond*, l'auteur du *Plat pays*. ■

- volume IV, *Dans la peau des autres*

- volume V, *Le jeu du mort*

Maertens J.-Th. (en collaboration avec Marguerite De Bilde), *Ritanalyses*, volume I, Jérôme Millon, 1987.

Maertens J.-Th. (entretiens avec Bruno Roy, février 1998), *Une liturgie déchantée* (à paraître).

Autour de Thierry Maertens

Témoignage

Thierry Maertens avait créé un cursus (un an) d'étude et de pratique à la lumière du Concile. Nous étions une vingtaine de tous âges, religieux, diocésains, missionnaires, plus ou moins convaincus et intéressés, poussés par leur évêque ou ayant demandé d'en être. Le programme comportait des conférences sur la morale, sur la psychologie du comportement en public, sur les rites, sur le rôle du prêtre, du diacre, du laïc dans l'Église, dans sa communauté paroissiale ou religieuse, etc. Les textes théologiques fondant cela ne furent que partiellement produits, peu ou pas expliqués au clergé et aux fidèles. Le Concile fut cassé prématurément. La curie fit le ménage et jeta l'ancre.

FRÈRE JEAN-MARIE

Je me sens parfois comme un ancien combattant d'une guerre qui s'est terminée en révolution perdue.

J'ai connu et apprécié le père Thierry Maertens en tant que professeur à l'abbaye de Saint-André où il enseignait la liturgie nouvelle, durant un an de cours et de pratique. Mon supérieur m'avait autorisé à compléter le cursus normal pré-ordination avec le père Thierry. C'était le plongeon dans l'inconnu, quoique la réputation du père Thierry fût déjà un tantinet sulfureuse chez les conservateurs.

Le père Thierry, les conférenciers, les professeurs et les élèves

1964-1965. Nous étions une vingtaine d'élèves de toutes provenances: un bénédictin de mon âge, c'est-à-dire vingt-cinq ans, prêtre, États-Unis; une majorité venant d'Afrique; quelques missionnaires

européens revenus apprendre; quelques Sud-Américains envoyés par leur évêque avant d'être évêque eux-mêmes ou pour d'autres motifs. C'était très intéressant, une sorte de chaudron pétillant que Thierry maintenait à haute température.

Le premier jour, il pleuvait. Stupéfaction, un prêtre en soutane dansait dans la cour, sous la pluie avec un air de bonheur inoubliable. Il venait du Nordeste brésilien où il n'avait plus plu depuis près de sept ans. Chez nous, il allait être gâté! Il nous a dit qu'il était curé d'une paroisse plus grande que la Belgique. Son grand problème, c'était son célibat. Dans les villages visités une fois l'an, personne ne le croyait et tous les maris planquaient leur femme.

Il y avait quelques autres enseignants, dont le chanoine de Loch. Je me rappelle

aussi d'une jeune psy, spécialiste en langage corporel : nouveau pour nous qui ne savions trop comment nous tenir dans les nouveaux vêtements (encore appelés ornements) liturgiques, face aux fidèles. Elle est arrivée au milieu de tant d'ecclésiastiques, toute de rouge vêtue, telle une cardinale femme et laïque. Il était permis de rêver à une future Église...

Il n'a pas fallu longtemps avant qu'un clivage n'apparaisse entre ceux qui s'accrochaient à leur ancienne théologie et ceux qui, faisant fi du passé, embrayaient plein pot avec enthousiasme. Certains savaient que cet enseignement resterait lettre morte dans leur diocèse, en Colombie par exemple.

Ambiances romaines

Je me rappelle que nous avons pu écouter un enregistrement clandestin (grâce à un petit enregistreur à cassette, à l'époque au top, caché dans la manche de sa coule) de l'abbé de Maredsous, le père Godefroid Dayez, représentant au Concile des bénédictins belges. Il s'agissait de la diatribe scandalisée et improvisée, digne de Cicéron, du redoutable excellentissime Ottaviani, cardinal de la curie, commençant comme suit : « *Protestor vehementer...* » Parmi tous ces orateurs en latin, souvent truffé de fautes, lui savait que *protestare* était un verbe irrégulier (*protestor* et non *protesto*). Évidemment, à la curie, protester devait être rare. Nous comprîmes que la partie serait rude. Le cardinal Bea, italien aussi, était du côté des réformateurs. Une nuit, un moine facétieux alla coller sur la porte d'Ottaviani une affiche promouvant la compagnie aérienne britannique (disparue, signe du ciel ?) par ces mots : *Flying BEA*. Ces plaisanteries montrent l'atmosphère entourant un mouvement libérateur historique.

Théologiens, liturgistes, historiens influents

Des moines français apprenaient le néerlandais pour lire les écrits du dominicain Schillebeeckx dans le texte original (Schillebeeckx qui écrivait qu'en dehors de la messe, l'hostie consacrée redevenait simple hostie, que les messes dites sans le moindre fidèle n'avaient pas de sens). Idem pour d'autres comme Hans Küng. C'était une sorte de feu sacré qui se répandait, une vraie « Bonne nouvelle ». Cela nous rassurait de voir le rayonnement universel et le besoin de concrétisation des idées nouvelles, comme on découvre d'anciennes fresques sublimes sous les badigeons ignares.

Personnellement, j'avais eu un enseignement pendant les deux dernières années de mon cursus pré-ordination à Saint-André, basé déjà sur les nouveaux décrets, pas encore tous entérinés par la curie. Par exemple, le père Jacques Dupont, dont nous buvions littéralement les paroles au débit rapide, nous donnait l'exégèse entre deux voyages à Rome où il était conseiller d'un évêque belge. Nous fûmes ainsi plusieurs à apprendre qui la sténo, qui la dactylo, pour transcrire à trois toutes ses phrases, pour ensuite les taper sur stencils quasi mot à mot, et les ronéotyper durant la nuit entre complies et laudes. Il faisait partie avec quelques bénédictins belges de la fameuse *Squadra Belga*, en plein colporteur de la urie.

L'histoire des dogmes, des sacrements et aussi des interdictions multiples, me fut donnée par le père Romain Swaeles, sorti de l'UCL, et il m'a ouvert les yeux. Ainsi, il nous avait appris que l'avortement ne fut vraiment condamné par l'Église et l'État que lors de la fin de l'esclavage décrété après la Révolution française. Il était plus ou moins permis selon l'époque de la grossesse. On enseignait que l'embryon rele-

vait de la vie végétale, le fœtus de la vie animale, et que c'était seulement dans les dernières semaines qu'il devenait une vie humaine. Il n'empêche qu'un nouveau-né, non encore baptisé, n'avait pas droit à une sépulture chrétienne, et ce jusque dans les années 1960. La fin de l'esclavage coïncida avec les débuts de la révolution industrielle et la conquête de nouvelles colonies, événements nécessitant une main-d'œuvre et une chair à canon considérable. L'Église de France, fille aînée de l'Église, avait alors une influence énorme sur le Vatican et participait à l'œuvre « civilisatrice » en Afrique et en Asie. Par ailleurs, elle avait des propriétés de canne à sucre dans les îles, et enfin, elle était surtout l'Église des grands de ce monde, rois et empereurs y compris.

Le père Romain nous avait expliqué aussi que le « *Tu es Petrus et super hanc petram aedificabo ecclesiam meam* » (« Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon église ») était une plaisanterie. Comment imaginer que Jésus, qui s'exprimait en araméen avec ses disciples, dans un monde où la langue grecque était la *lingua franca*, aurait pu faire un jeu de mots semblable avec la langue latine — celle des occupants — lui qui fréquentait les synagogues et n'avait jamais manifesté la moindre envie de bâtir une institution séparée. Vous imaginez donc le choc que ces théologies, solidement appuyées sur des arguments historiques, pouvaient avoir sur nous. Certains « alumni » en ont fait leur terreau, mais d'autres n'en ont pas tenu compte.

La curie et le virage à droite avec dérapage soigneusement contrôlé

Pendant ce temps à Rome, on bagarrait ferme pour que les textes soient adoptés sans être trafiqués par la curie pendant leur trajet vers l'imprimerie pontifica-

le ! Le premier texte que le père Jacques Dupont avait remis, après approbation par les évêques, en était sorti en effet méconnaissable. À ses protestations, on avait répondu que « Les voies de l'Esprit saint sont impénétrables ». Les Belges ont refait un texte et l'ont déposé personnellement tout en montant la garde près des rotatives, toute la nuit, jusqu'à sa remise aux évêques du Concile. Thierry espérait comme nous tous que le Concile ne serait pas saboté, ni enterré aussitôt après. Hélas !

Il y eut l'archevêque brésilien Camara éjecté ; les dictatures sud-américaines quasiment bénies par les nonces et ensuite par Jean-Paul II ; les évêques africains remis au pas ; les cardinaux « *papabili* » et arrivistes comme notre Suenens, que ses anciens séminaristes appelaient l'« adorateur du soleil levant », qui commençaient déjà à retourner leur casaque. J'ai pu apprécier, oh combien ! le chanoine de Locht qui venait donner son cours de morale, basé sur les valeurs non seulement chrétiennes, mais surtout humaines. Lui aussi a subi les foudres après le Concile, et il n'a dû son salut qu'au fait qu'il était professeur à l'UCL, payé par l'État (accords-compromis dont la Belgique a le secret) et que donc le nonce ne pouvait rien y faire. Pourtant la « *combinazione* », il connaissait. Maigre consolation.

Je me sens parfois comme un ancien combattant d'une guerre qui s'est terminée en révolution perdue. Je pense aux printemps arabes où les Frères musulmans regagnaient au centuple ce qu'ils ont perdu, faisant fi de l'espoir de la population : comme après la Commune de Paris, où les espérances des opprimés furent balayées par Thiers et ses fusillades. Les pré-grabataires de la curie n'ont pas voulu que l'on déchargeât la barque de tout le fatras dogmatique, ou qualifiés tel, pour que les fidèles et les humains puissent y retrouver leur place. Il aurait fallu qu'ils perdent leur pouvoir

entouré de déférences, de flagorneries et d'agenouillements dévots. Au Congo, lorsque j'étais gamin, un Noir m'avait appris comment attraper un singe sans armes. Il fallait déposer une banane au fond d'unealebasse, solidement accrochée, et au goulot suffisamment étroit pour que le singe, banane en main, ne puisse la retirer. Ils ne lâchent jamais la banane. Ils la tiennent de plus en plus fermement.

La Bouverie, Jacques Brel, l'abbé Heuschen

À propos de Jacques Brel, c'est dans les bois de Saint-André qu'il composa *Le plat pays*. Lors d'un stage à La Bouverie, où nous étions cinq à six « élèves », la chanson introductive à la messe avait été *La Lumière jaillira*. Le célèbre et courageux curé, Louis Heuschen si je me souviens bien, venait de faire une enquête, parmi les paroissiens et autres habitants, sur la signification de quelques formules comme : « Louez le Seigneur », ou « Le Seigneur est mon berger, je ne manque de rien ». Le mot « louer » fut pris en majorité dans le sens de « louer », par exemple, un appartement. Quant au « berger », soit, les mineurs italiens, nombreux dans cette région, en connaissaient la signification, mais n'appréciaient pas d'avoir un berger qui les mènerait à la tonte et ensuite à l'abattoir : ils avaient « déjà donné » en Italie et dans les charbonnages ; soit, ils ne connaissaient pas ce mot en terres charbonnières. Je reçus, à cette occasion, un cours que je trouve encore magistral sur le vocabulaire employé par l'Église : par exemple, les mots « mystère », « symbole », « sacrement ». Il nous apprit aussi que le sacrement de mariage se confère exclusivement par les époux lors de leur union charnelle. Idem pour la confession : sans réelle repentance, ni promesse sincère de ne plus recommencer, pas de sacrement, quoique le prêtre puisse faire

ou dire. Adieu la magie du prêtre titulaire exclusif des pouvoirs du Très Haut.

Émoi des fidèles

Plus personne ne pouvait dire à bon es-cient jusqu'où on pouvait aller, ni si c'était autorisé ou passible de sanctions. Les fidèles habitués à croire ce qu'on leur disait de croire, sans dépasser les lignes rouges, habitués à obéir, ne comprenant goutte dans ce tohubohu, devaient se contenter de la réponse que le clergé proposait depuis des siècles à leurs inquiétudes : « C'est un mystère, le mystère de la foi. »

Nous agissions presque comme des iconoclastes, ignorants que nous étions du désarroi grandissant des fidèles et du clergé, qui n'avaient pas le temps ou l'envie de creuser dans les textes, trop rares, ou les revues liturgiques. Nous les avons peinés, choqués et scandalisés dans leurs convictions profondes, j'en suis conscient. Il m'arrive, quand j'y pense, de le regretter sincèrement. Mais pour excuses, nous avons la certitude que, si nous n'avancions pas, nous serions rattrapés par le pouvoir conservateur qui agissait de moins en moins en douce. De fait, le rajeunissement et la restauration de l'intérieur de l'édifice furent moins rapides que celui de la façade, et le déséquilibre se fit jour.

Lorsque j'étais diacre, le père sacristain m'avait jugé digne de m'occuper, pendant mes vacances, de veiller au rangement des multiples ornements et instruments liturgiques, et de l'avertir lorsque la réserve d'eau bénite atteindrait la cote d'alerte, afin qu'il procédât selon le rituel prévu à la sanctification de cette eau. Étonnement de celui-ci, car malgré la canicule et la fréquentation des fidèles, l'eau des bénitiers à l'entrée de l'église ne diminuait pas et je ne faisais jamais appel à lui. Miracle ou sacrilège ? Il opta pour la deuxième solution : il commençait à me connaître, ou bien — ef-

fet involontaire du Concile — il ne croyait plus à la première. En effet, lui avouai-je, considérant qu'un mélange de 95 % d'eau bénite avec 5 % d'eau nature ne pouvait infirmer en rien les qualités surnaturelles (bien que peu évidentes) de cette eau, j'ajoutais tous les jours, comme disent les pharmaciens, « *quantum satis* » d'eau de source. Il me rétorqua, avec une colère retenue, qu'après tant de semaines, il ne restait quasiment plus rien de l'eau bénite ou bénite par lui au départ. « C'est vrai, lui répondis-je, mais c'est comme l'homéopathie, cela reste efficace, les principes fondateurs subsistant sous d'autres aspects. » Scandale! Je fus appelé au rapport et mes arguments chimico-liturgiques envoyés aux enfers. Ce n'était pas charitable de ma part certes, mais comment résister dans ce torrent d'idées en tous sens?

Églises désertées à cause du Concile ?

Il est courant de dire, dans certains milieux, que les églises se sont vidées à cause de Vatican II alors qu'elles étaient bien remplies autrefois. Ce n'est qu'en partie vrai. La déchristianisation avait déjà commencé bien avant la guerre. Après 1945, le plan Marshall et l'avènement du tracteur agricole, des premiers pesticides, des antibiotiques et des écoles de vétérinaires, avaient carrément accéléré le phénomène : saint Donat patron des chevaux fut remplacé par le garagiste, saint Corneille patron des troupeaux par les médicaments, etc. Ne restaient que les cas insolubles ou étranges pour lesquels les agriculteurs d'alors se rabattaient sur les vieilles pratiques. Mais ils ne furent pas suivis par leurs héritiers, plus professionnels. Tant d'espoirs détruits pour perpétuer un système mortifère auto-immune !

Nous nous sommes aussi aperçus de la grande misère des chants liturgiques en langue française et de ce que nous man-

quions cruellement de compositeurs dignes de ce nom. On s'est rapidement rendu compte dans ma communauté, où tous les offices étaient en français — certains chantés à trois voix — qu'ils paraissaient souvent rebutants pour les fidèles. Pas mal de psaumes et aussi certains hymnes ne passaient pas la rampe, vu leur caractère trop vengeur et guerrier. Certains vieux moines, pourtant fervents, qui depuis tant et tant d'années les psalmodiaient en latin — langue devenue quasiment vernaculaire pour eux —, trouvaient que se lever si tôt pour chanter de tels textes étaient au-dessus de leur force. Bref, on fit un tri, mais cela nous laissa un drôle de gout : nous nous sentions bien seuls dans nos décisions et on se demandait où allait s'arrêter cet élagage.

Ne restaient que les fragments d'une nouvelle liturgie, sortie trop seule, sans le soutien théologique adéquat, donc trop tôt. Pour être crédible et participante, il aurait fallu expliquer pourquoi on abandonnait le latin, pourquoi on supprimait certains rites, pourquoi le « face au peuple ». Il aurait fallu faire comprendre au clergé ce que signifiait l'Eucharistie (le « Faites ceci » !), ce qu'on attendait d'un nouveau clergé non dominant, émanant de la base, etc. Thierry nous avait donné un cours sur l'importance de la fête et des rites. Mais comment renouveler, voire remplacer, les fêtes et rites chrétiens, pourtant copiés en partie sur les païens qui les avaient précédés ? Qui allait être le réalisateur, le metteur en scène ?

L'abandon de l'habit religieux en ville, et même au monastère, aurait dû être préparé par une étude sur le sacré et sa représentation matérielle. De même pour l'abandon du latin. Je me rappelle que d'aucuns voulaient bien dire la messe en langage vernaculaire, à l'exception des formules sacramentelles prononcées lentement, penché sur l'hostie et le calice.

Lorsque j'étais au noviciat (en 1957) et que je servais la messe du père abbé, dans sa chapelle privée, il me demandait souvent s'il avait bien prononcé toutes les syllabes. Le Code prévoyait que, si la formule était incomplète, il n'y avait pas transmutation des espèces. Cela semble à l'heure actuelle complètement magique. La désacralisation des rites, des objets, des vêtements et des gestes, selon les compréhensions plus ou moins profondes de chacun dans sa paroisse ou sa communauté, s'est faite dans le désordre et aussi le désarroi des autorités qui réagirent soit en laissant faire, soit en cassant.

Abandon ou fidélité à sa conscience

Le fameux « *Tu es sacerdos in aeternum secundum ordinem Melchisedech* » (« Tu es prêtre pour l'éternité selon l'ordre de Melchisédech ») devint incompréhensible sinon risible, personne ne pouvant expliquer d'où venait et qui était ce Melchisédech. Lorsque j'ai été « réduit à l'état laïc », selon la formule encore en application au diocèse de Liège en 1969, le chanoine préposé au respect du droit canon m'a affirmé que si je célébrais tout de même la messe, (je restais prêtre « *in aeternum* »), la consécration des espèces serait valide, mais illicite, et que je commettrais un sacrilège. Bigre! Rester moine et prêtre dans les conditions évoquées était contraire à ce que me dictait ma conscience. Mon départ fut une décision longuement pesée et mal vécue par ma communauté et mes proches.

Et aujourd'hui, hic et nunc

Je fis connaissance d'une veuve munie de quelques enfants. Nous nous mariâmes à l'église et pendant quelque temps continuâmes à fréquenter les sacrements, jusqu'au moment où tous, d'un commun

accord, nous avons abandonné toute pratique sinon toute foi. Cela, il y a quarante-deux ans. Jésus était-il fils de Dieu? Enfanté par une vierge? A-t-il fait des miracles? Sa mort a-t-elle racheté le péché originel et les miens? Est-il ressuscité? Je ne rejette rien de ces dogmes, je n'en fais pas mon guide: l'important est ailleurs et suffisamment ardu ainsi. Pourquoi tant charger la barque? En quoi cela me concerne-t-il, en tant que citoyen, mari et père de famille, ici et maintenant?

Subsistent pour moi et ma vie quotidienne (j'essaie!) ce que le père Jacques Dupont appelait les « *Ipsissima verba Jesu* » (« Les paroles mêmes de Jésus ») et une partie de l'extraordinaire Règle de saint Benoît (spécialement les passages où il décrit les devoirs et l'élection de l'abbé, et du cellier, leurs qualités à acquérir). Léo Moulin, éminent prof de l'ULB et laïc bon teint, considérait Benoît comme le vrai fondateur de l'Europe. Il lui a d'ailleurs consacré un livre. Quant au « *Ipsissima verba* » à propos du « Vous êtes le sel de la terre », prononcé par Jésus dans un pays où ce sel avait une valeur non seulement commerciale, mais essentielle pour la vie (à condition d'en utiliser peu et ne guère le répandre, sinon on n'a pour résultat que la mort de tout vivant comme dans la mer Morte), le père Jacques nous expliquait que Jésus ne désirait pas une expansion démesurée de son message: « Pas de perles aux pourceaux! » Fortes paroles s'il en est. Il nous enseignait cela dans une abbaye qui comptait encore des centaines de moines missionnaires au Katanga, en Inde, aux États-Unis! Jésus prônait l'exemple plus que les paroles. Lorsque Jacques Dupont dit: « Le sabbat est fait pour l'homme et non l'homme pour le sabbat », il assimilait le sabbat aux rites, obligations, interdictions, et même aux dogmes de notre Église. Leçon quasi d'usage quotidien. ■